



Diagnostic patrimonial du Centre-Essonne

Janville-sur-Juine

Essonne
LE CONSEIL GÉNÉRAL

 **île de France**

Conseil régional d'Île-de-France

Unité société
Direction de la culture, du tourisme, du sport et des loisirs
Service patrimoines et inventaire
115, rue du bac - 75007 Paris
Tél. : 01 53 85 53 85 / www.iledefrance.fr

DIAGNOSTIC PATRIMONIAL DU CENTRE-ESSONNE
Communes des cantons de Brétigny-sur-Orge,
Etréchy et Mennecy

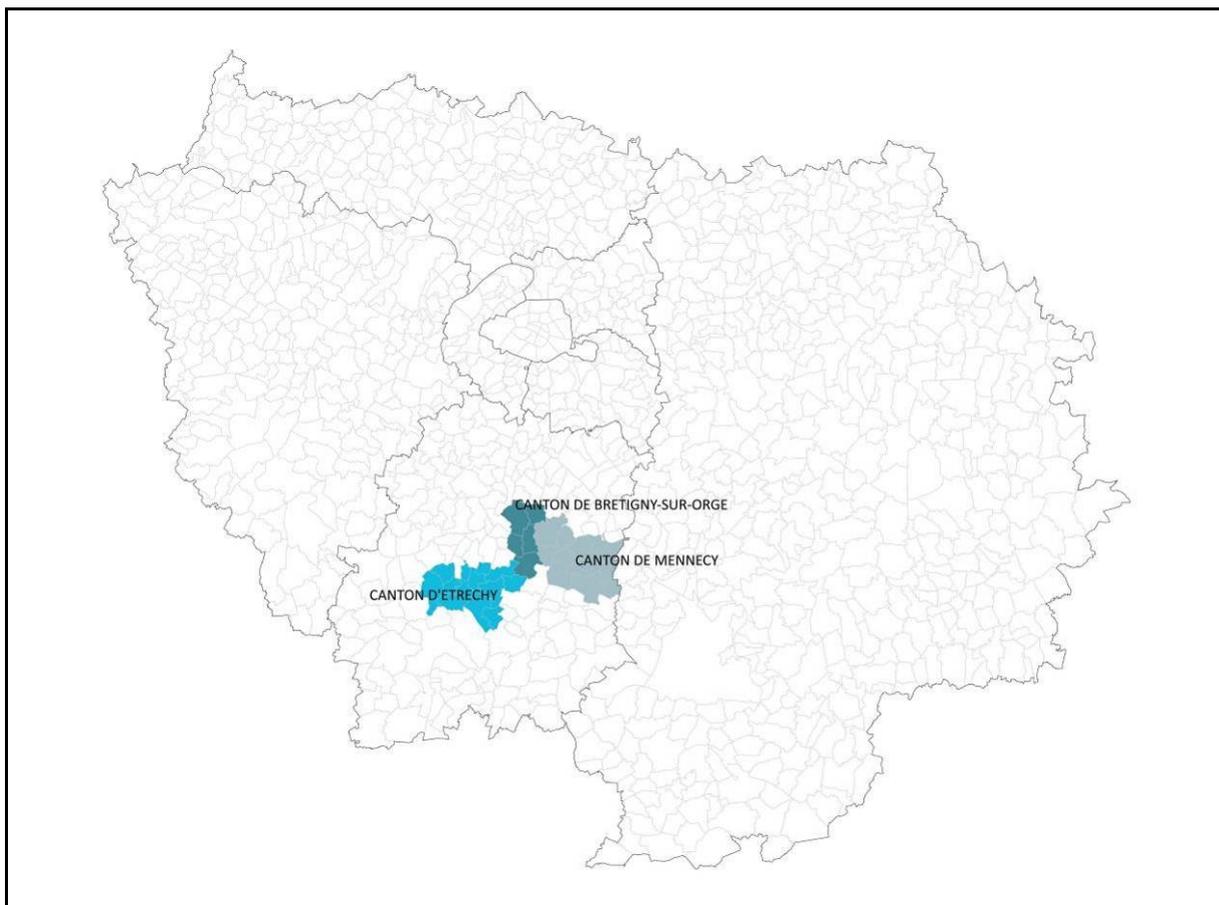
Synthèse communale
Janville-sur-Juine
Canton d'Etréchy

Etude réalisée par **Guillaume Tozer**, chargé de mission
et **Maud Marchand**, stagiaire

Sous la responsabilité scientifique de **Brigitte Blanc**, conservateur du
patrimoine, adjointe au chef de service

Avec le conseil scientifique de **Roselyne Bussière**, conservateur du patrimoine

Service Patrimoines et Inventaire
Région Île-de-France
2009



Territoire du diagnostic patrimonial dans son contexte francilien

Couverture : Château de Gillevoisin

CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE

La convention signée en 2008 entre le Conseil Général de l'Essonne et le Conseil Régional d'Île-de-France prévoit d'établir un diagnostic du patrimoine culturel du territoire situé « entre Juine et Orge ».

Ce territoire est divisé en trois cantons comprenant vingt-neuf communes :

Etréchy	Mennecy	Brétigny-sur-Orge
Auvers-Saint-Georges	Auvernaux	Brétigny-sur-Orge
Bouray-sur-Juine	Ballencourt-sur-Essonne	Leudeville
Chamarande	Champcueil	Marolles-en-Hurepoix
Chauffour-lès-Etréchy	Chevannes	Le Plessis-Pâté
Etréchy	Le Coudray-Montceaux	Saint-Vrain
Janville-sur-Juine	Echarcon	
Lardy	Fontenay-le-Vicomte	
Mauchamps	Mennecy	
Souzy-la-Briche	Nainville-les-Roches	
Torfou	Ormoy	
Villeconin	Vert-le-Grand	
Villeneuve-sur-Auvers	Vert-le-Petit	

Le territoire d'étude est situé en zone périurbaine, soumis à l'influence directe de l'agglomération parisienne et susceptible d'être significativement touché par les processus enclenchés par cette proximité. La partie septentrionale du territoire est en effet largement urbanisée (Communautés d'agglomération du Val d'Orge et de Seine-Essonne) et le phénomène tend à s'étendre vers les communes rurales, situées plus au sud, dans lesquelles on assiste à une transformation significative du patrimoine rural et à une extension considérable du bâti par le lotissement d'anciens domaines et/ou de terres agricoles.

La limite chronologique choisie pour le recensement du patrimoine bâti a été fixée à la fin de la seconde Guerre mondiale (1945). Toutefois, certains édifices postérieurs à cette date, mais dont l'intérêt patrimonial est incontestable, seront intégrés au diagnostic patrimonial.

Ce diagnostic permettra de mettre en place des stratégies pour la gestion du territoire des communes, par le biais de l'amélioration des documents d'urbanisme municipaux, en prenant en compte le patrimoine et en envisageant une gestion plus raisonnée du bâti et des projets urbains.

Enfin, les études menées sur les cantons de Brétigny-sur-Orge, Etréchy et Mennecy dans le cadre du diagnostic patrimonial permettront de fonder le choix d'une aire géographique plus précise pour un inventaire topographique du patrimoine culturel. Il est en effet important de noter que la réalisation d'un diagnostic patrimonial ne saurait, en aucun cas, remplacer la conduite d'un inventaire topographique traditionnel. Faute de temps, les analyses typologiques et architecturales menées dans le cadre d'un diagnostic patrimonial sont lacunaires et bien souvent superficielles dans la mesure où le recensement est effectué, dans la grande majorité des cas, depuis le domaine public exclusivement.

METHODOLOGIE

Les communes étudiées dans le cadre du diagnostic patrimonial du Centre-Essonne ont chacune fait l'objet de la rédaction d'une synthèse communale.

Cette synthèse, réalisée sous forme de monographie, est le fruit d'une méthodologie élaborée dans le cadre du diagnostic patrimonial faisant appel à un ensemble de travaux réalisés en trois phases (pour le détail des travaux, se reporter à la synthèse générale) :

- préparation du travail de terrain (1 journée par commune)
- travail de terrain (1 journée par commune)
- rendu du travail de terrain (2 jours par commune)

D'un point de vue méthodologique, il a fallu réfléchir à la mise en place d'outils de travail novateurs, en adéquation avec le territoire étudié, avec les typologies patrimoniales mais également avec la durée, très courte, prévue pour la conduite de ce diagnostic.

C'est ainsi qu'une fiche de recensement a été élaborée, comportant seize champs destinés à relever les principales caractéristiques des édifices recensés (*cf. document p. 5*).

Les édifices recensés, comprenant aussi bien les édifices publics que l'habitat privé, sont classés par typologie (*cf. Glossaire*).

Il est important de noter que de nombreux bâtiments ruraux, constitutifs du patrimoine ordinaire* d'un territoire et donc de son identité, ont été écartés lors du recensement en raison des trop nombreuses transformations structurelles relevées (dénaturations : surélévation d'un bâtiment, construction d'extensions, percements de baies régulières et disproportionnées...).

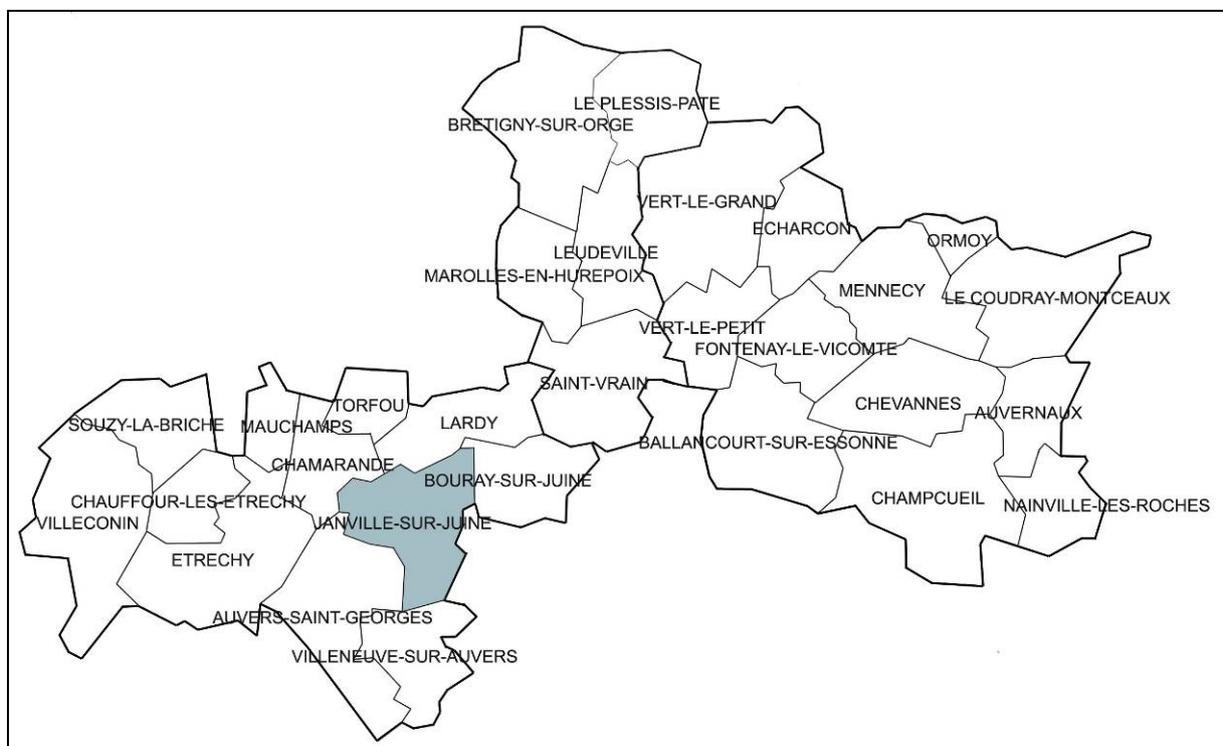
Certains outils utilisés au cours de l'étude sont inhérents à la conduite d'un inventaire topographique (report du cadastre napoléonien sur le cadastre actuel) tandis que d'autres font appel à des notions relevant d'institutions extérieures à l'Inventaire général du patrimoine (type *Observatoire photographique du Paysage* qui permet de mesurer les évolutions paysagères au cours du XX^e siècle – *cf. infra*).

Une base de données, regroupant tous les éléments patrimoniaux recensés sur le terrain, a également été élaborée. Les informations issues de cette base de données permettent d'avoir une idée précise des typologies architecturales et de l'état du bâti patrimonial sur le territoire de chaque commune.

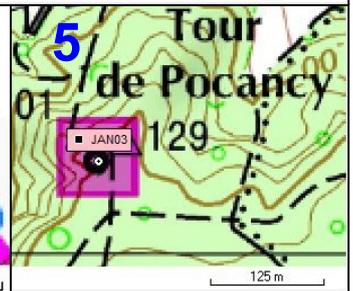
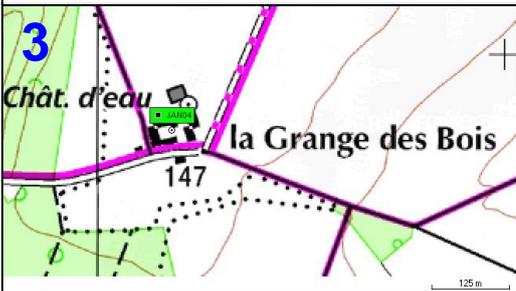
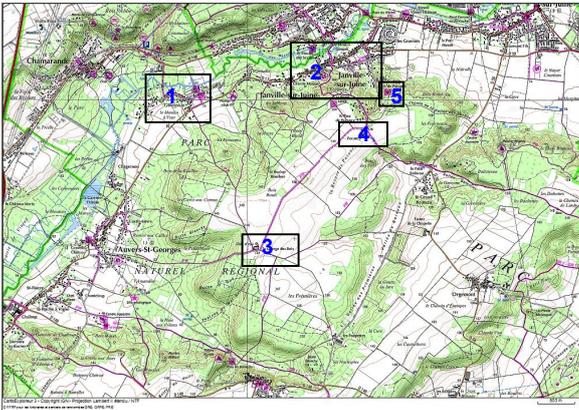
Enfin, un SIG (Système d'Information Géographique), réalisé à partir de la carte IGN au 1/25000, permet d'avoir une bonne lisibilité de la concentration du bâti foncier à caractère patrimonial dans chaque commune. Hiérarchisés par degré d'intérêt, les éléments patrimoniaux recensés sont intégrés à ce SIG à l'aide d'un code couleur (jaune pour « intéressant », vert pour « remarquable », rouge pour « exceptionnel »).

ADRESSE:				N° Fiche:	
				Référence cadastrale:	
Datation:	Antécadastre	19ème siècle	1ère moitié 20ème siècle	Date portée	Signature:
Implantation:	village / bourg	hameau / lieu-dit	isolé	Pré-inventaire	OUI NON
TYPLOGIE					
cour commune	pavillon	mairie	église	maison de bourg	petit patrimoine vernaculaire:
ferme	villa	mairie / école	château	maison à boutique	
maison rurale	maison de notable	école	moulin	puits	autre:
maison de vigneron	immeuble	gare	monument aux morts		
MATERIAUX DE COUVERTURE					
tuiles mécaniques		tuiles plates	ardoises	autre:	
PARTIES CONSTITUANTES			MATERIAUX GROS-ŒUVRE		
communs	colombier	puits	meulière	moellons	Pierre de taille briques
four	autre:		calcaire	autre:	
SECOND-ŒUVRE ET DECOR					
modénature	chaînage d'angle	ferronnerie	aisselier	disparu	autre:
céramique	rocaillage	balcon	devanture de boutique	néant	
INTERET					
architectural	morphologique		urbain	pittoresque	historique
Transformations de surface		DEGRE			
OUI	NON	inaccessible	intéressant	remarquable	exceptionnel
PHOTOS, REMARQUES ET TEMOIGNAGES EVENTUELS:					

COMMUNE		CANTON		
JANVILLE-SUR-JUINE (1 914 Hab.)		BRETIGNY-SUR-ORGE	ETRECHY	MENNECY
NOMBRE D'EDIFICES RECENSES : 85 + 1 OUVRAGE D'ART INTERCOMMUNAL (OUDART01)				
NOMBRE D'EDIFICES DENATURES : 63				
EDIFICES PAR DEGRE D'INTERET				
exceptionnel	remarquables (6)	intéressants (77)	inaccessibles (2)	
TYPOLOGIES PATRIMONIALES DOMINANTES				
Fermes (19)	Maisons rurales (15)	Villas (12)	Maisons de bourg (11)	Pavillons (11)
PARTICULARITES PAYSAGERES				
Vallée de la Juine	Château			
DOCUMENT D'URBANISME				
PLU	POS			



Localisation de la commune par rapport au territoire d'étude du diagnostic patrimonial



Diagnostic patrimonial 2009

JANVILLE-SUR-JUINE

ELEMENTS BATIS REPERES ET DEGRES
D'INTERET PATRIMONIAL
(Extrait du SIG)

Légende

- Patrimoine bâti exceptionnel
- Patrimoine bâti remarquable
- Patrimoine bâti intéressant
- Patrimoine bâti inaccessible

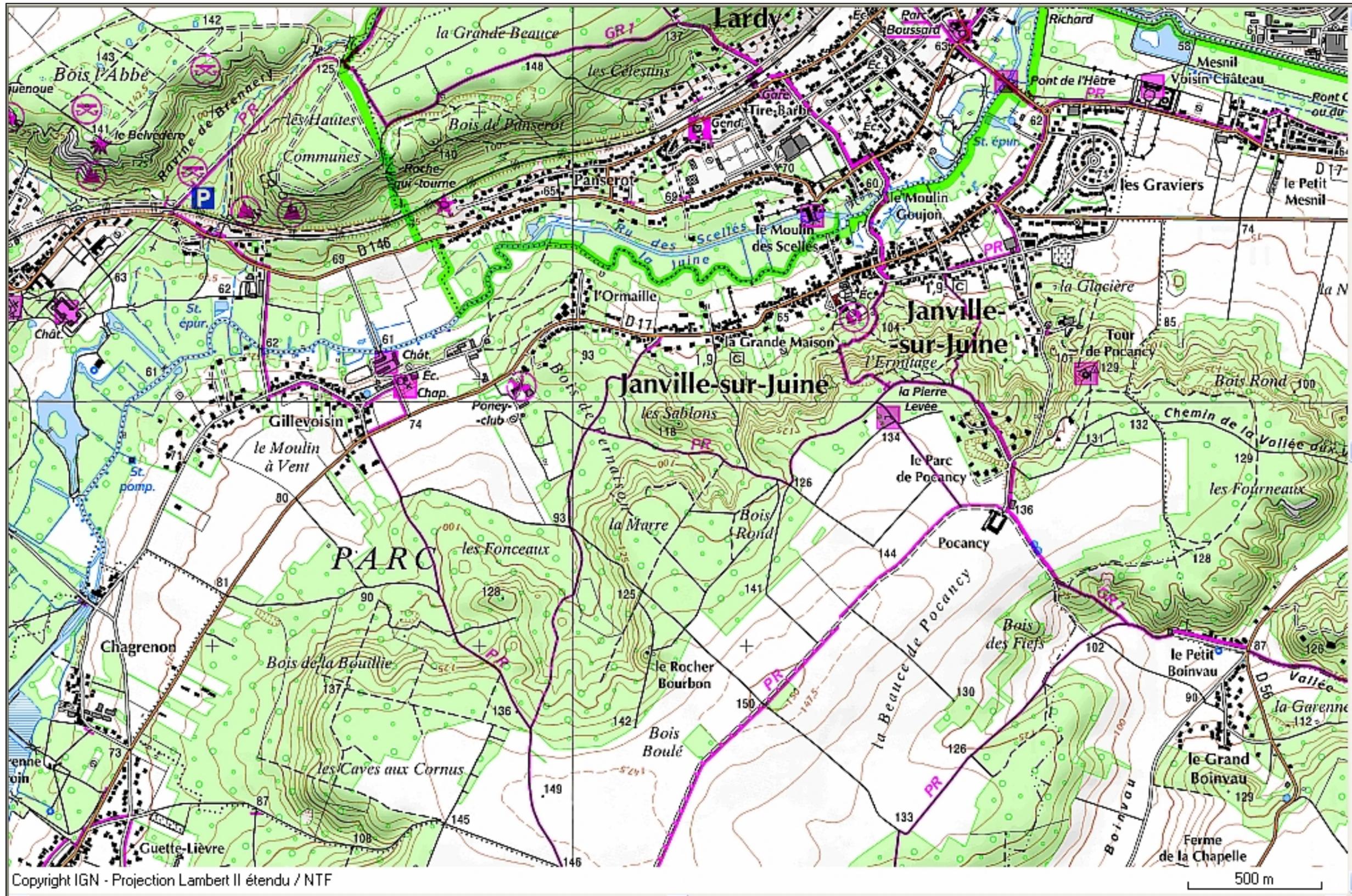
**ELEMENTS BATIS RECENSES SUR LA COMMUNE
DE JANVILLE-SUR-JUINE :**

La commune comporte quatre-vingt-cinq éléments recensés dont :

- Aucun édifice exceptionnel
- 6 édifices remarquables (JAN02 et JAN04 : fermes ; JAN12 : château ; JAN27 : cour commune ; JAN38 : villa ; JAN72 : moulin)
- 77 édifices intéressants
- 2 édifices inaccessibles (JAN03 : tour de Pocancy ; JAN77 : ferme)

Les édifices recensés se répartissent de la manière suivante :

- 19 fermes (JAN02, JAN04, JAN08, JAN13, JAN15, JAN19-20, JAN31, JAN41, JAN446, JAN60, JAN62-63, JAN68, JAN70, JAN73, JAN76-77, JAN80)
- 15 maisons rurales (JAN09-11, JAN25-26, JAN30, JAN37, JAN42, JAN51, JAN55-56, JAN64, JAN69, JAN71, JAN78)
- 12 villas (JAN07, JAN17, JAN21-22, JAN35-36, JAN38-39, JAN53-54, JAN61, JAN66)
- 11 maisons de bourg (JAN23, JAN28-29, JAN43-45, JAN47-48, JAN50, JAN58-59)
- 11 pavillons (JAN05-06, JAN14, JAN16, JAN18, JAN57, JAN79, JAN81-84)
- 4 cours communes (JAN27, JAN65, JAN74-75)
- 2 maisons à boutique (JAN24, JAN49)
- 1 lavoir (JAN85)
- 1 moulin (JAN72)
- 1 maison de vigneron (JAN67)
- 1 corps de garde (JAN52)
- 1 autre (JAN40)
- 1 église (JAN34)
- 1 mairie-école (JAN33)
- 1 monument aux morts (JAN32)
- 1 château (JAN12)
- 1 tour (JAN03)
- 1 croix (JAN01)



Carte IGN de la commune de Janville-sur-Juine extraite du logiciel CartoExplor 3 © IGN

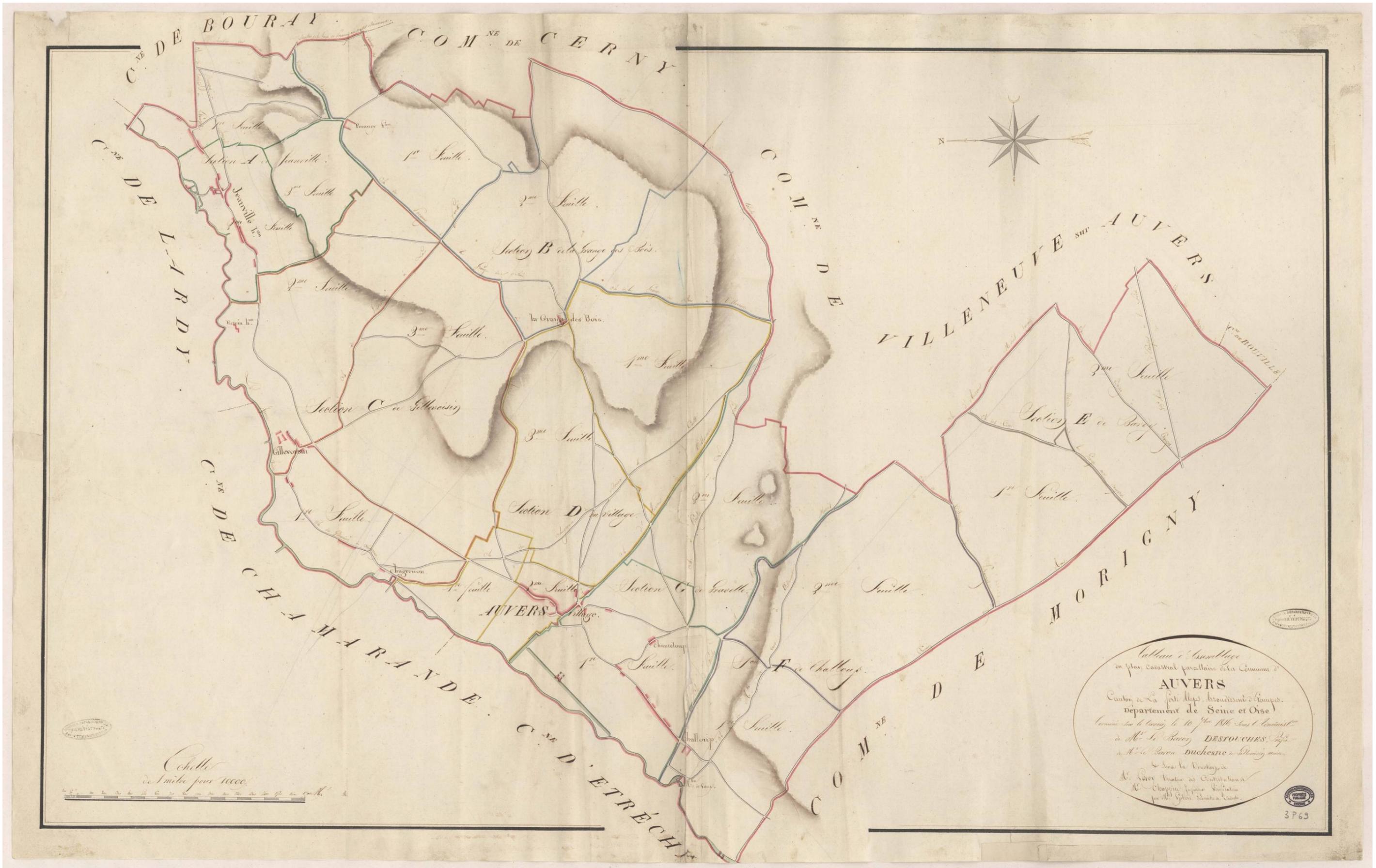


Tableau d'assemblage du plan cadastral parcellaire de la commune d'Auvers-Saint-Georges - 1816 © Archives départementales de l'Essonne.
 N.B. : lors de l'établissement du cadastre napoléonien, Janville-sur-Juine est un hameau de la commune d'Auvers-Saint-Georges. Janville-sur-Juine devint une commune à part entière le 8 juin 1889.



Plan d'intendance de la commune d'Auvers-Saint-Georges (1780-1789) © Archives départementales de l'Essonne
 N.B. : lors de l'établissement du cadastre napoléonien, Janville-sur-Juine est un hameau de la commune d'Auvers-Saint-Georges. Janville-sur-Juine devint une commune à part entière le 8 juin 1889.

I – LE VILLAGE, DU CADASTRE NAPOLEONNIEN A NOS JOURS

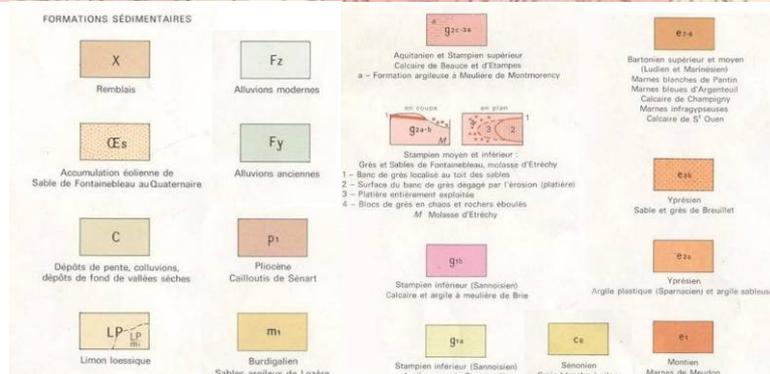
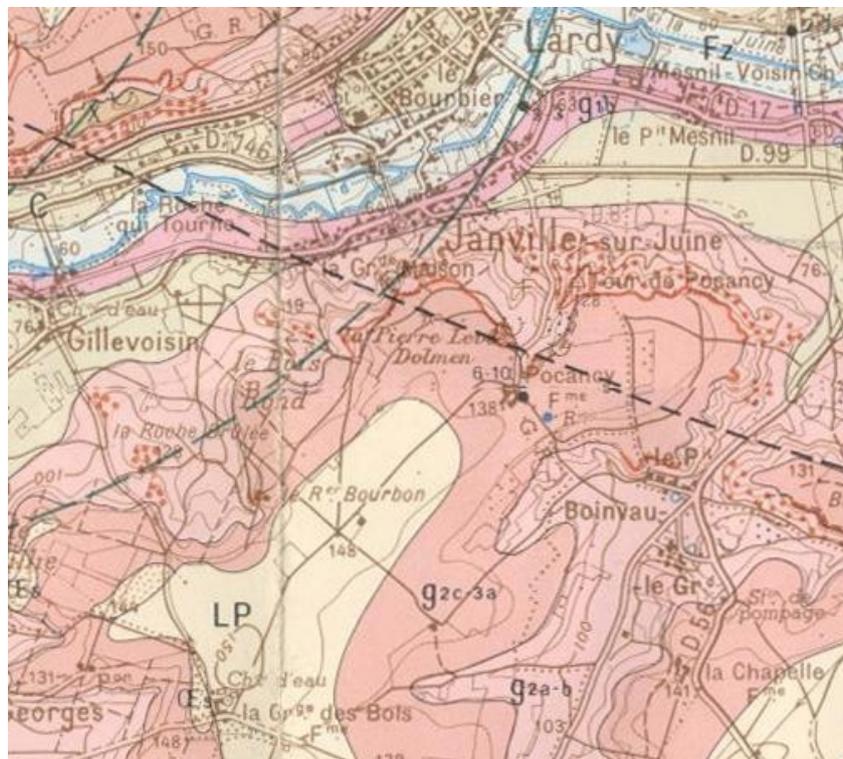
Janville-sur-Juine est un village de fond de vallée dont l'altitude varie entre 59 et 152 mètres.

D'un point de vue géologique, la commune est située à la marge septentrionale du Plateau de Beauce. Le fond de la vallée est recouvert de colluvions ainsi que de calcaire et d'argile à meulière de Brie.

Les coteaux sont composés de calcaire de Beauce et d'Etampes ainsi que de grès dégagé par l'érosion.

Sur le plateau, on observe la présence d'une poudre sablo-argilo-calcaire (Limon loessique) à la base duquel on trouve un cailloutis de meulière.

La composition géologique du sous-sol explique l'emploi récurrent de la pierre meulière, du calcaire et du grès comme matériaux de construction sur le territoire communal. Des carrières de grès étaient exploitées dans la commune. Les carriers en extrayaient annuellement près de 200 000 pavés de grès¹.



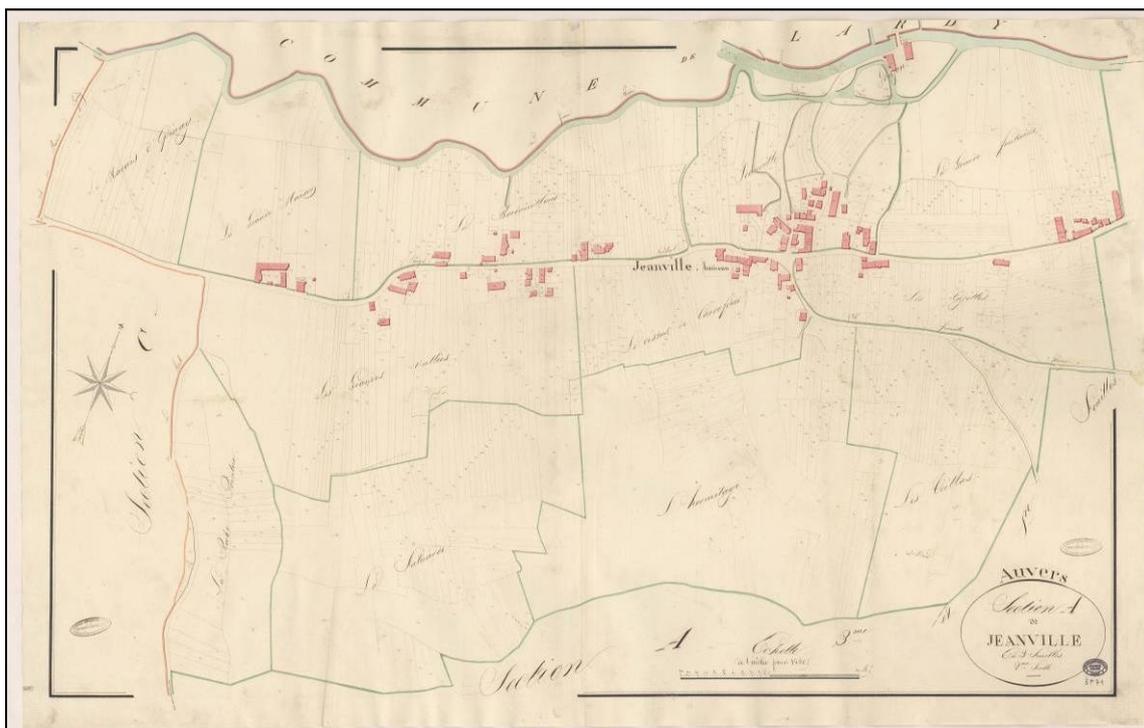
Extrait de la carte géologique au 1/50000 Etampes XXIII-16 © I.G.N.

¹ Monographie de l'Institutur, p. 7.

A - LE CADASTRE NAPOLEONIEN

La commune de Janville-sur-Juine obtint son indépendance administrative le 8 juin 1889. Avant cette date, Janville-sur-Juine était un hameau d'Auvers-Saint-Georges. Ainsi, il est difficile de connaître le nombre d'habitants avant le recensement de 1891 (536 habitants).

Au moment de l'établissement du cadastre napoléonien (1816), les constructions du hameau de Janville-sur-Juine s'étendaient le long de la Grande Rue, parallèle à la Juine. Les fermes et les maisons rurales constituaient alors la majorité des bâtiments.



Extrait de la section A, 2^{ème} feuille du cadastre napoléonien de la commune d'Auvers-Saint-Georges (1816) © A.D. 91.



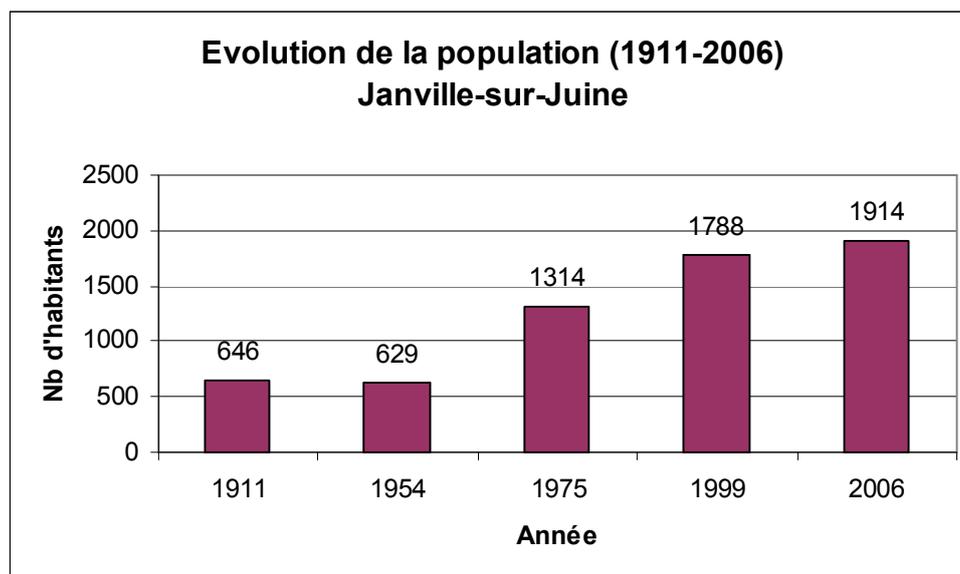
Extrait de la section C, 2^{ème} feuille du cadastre napoléonien de la commune d'Auvers-Saint-Georges (1816) sur lequel on distingue le château de Gillevoisin © A.D. 91.

Sur les quatre-vingt-cinq édifices recensés au cours de notre étude, trente-deux sont, en partie ou dans leur intégralité, antérieurs au cadastre napoléonien (douze fermes, sept maisons rurales, quatre cours communes, quatre maisons de bourg, une maison à boutique, un château, un moulin, une villa et une maison de vigneron). Ces différents édifices ont, pour la plupart, subi des transformations, mais leur typologie est encore lisible.

B – FACTEURS D'ÉVOLUTION SPATIALE, MORPHOLOGIQUE ET PAYSAGÈRE DE LA COMMUNE

1 – Evolution démographique : un triplement de la population au cours de la seconde moitié du XX^e siècle

La commune de Janville-sur-Juine a connu une certaine stabilité démographique entre le dénombrement de 1891 et celui de 1954. Entre 1954 et 1975, la population double. La croissance démographique est ensuite relativement importante puisqu'on enregistre une augmentation de 36% entre 1975 et 1999.



Entre 1999 et 2006, la population augmente de 126 habitants, soit un accroissement d'environ 7%.

2 – Une politique d'urbanisation tournée vers les lotissements pavillonnaires groupés

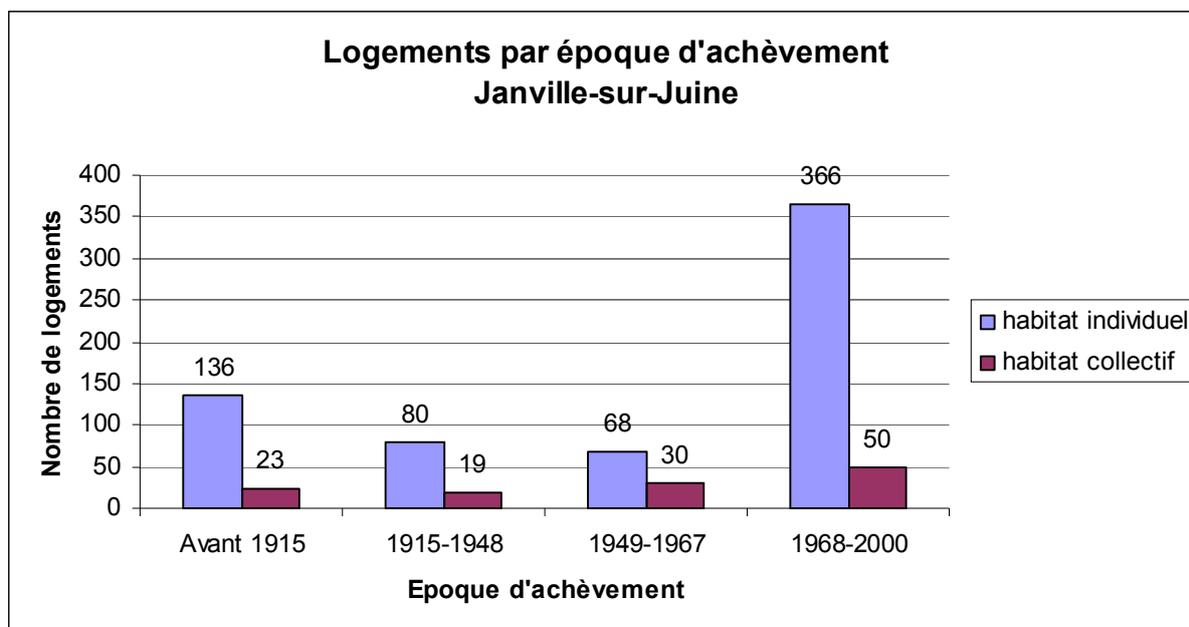
La commune de Janville-sur-Juine s'étend sur 1 067 hectares. L'espace urbain construit représente 7% du territoire communal (*cf. IAURIF*), soit environ 74 hectares.

En 2000, le nombre de logements construits sur le territoire de Janville-sur-Juine s'élevait à 772, dont 416 construits depuis 1968.

La majeure partie des permis de construire a été accordée depuis le début des années 1960 dans le cadre de lotissements pavillonnaires groupés :

- Lotissement Les Gravier : 1961-1968-1983 (environ 75 lots)
- Lotissement Le Parc de Pocancy : 1965 (19 lots)

- Lotissement La Voie de l'Ormaille : 1969 (12 lots)
- Lotissement L'Orée des Bois : 1970 (21 lots + boutiques)
- Lotissement Le Bois de Pernaïson : 1988 (8 lots)
- Lotissement Le Clos de la Grande Fontaine : 1990 (11 lots)
- Lotissement Les Jardins de Pocancy : 1998 (8 lots)
- ZAC des Cols Verts : 2000 (18 lots)
- Lotissement Les Jardins d'Armelle : 2006-2007 (7 lots)
- Permis groupé : en attente (25 logements en locatif)



3 – La forme actuelle du village : un village-rue historique dont l'extension urbaine tend à gagner les coteaux

Janville-sur-Juine, en tant que hameau puis village de fond de vallée, s'est développé de façon allongée, en bord de coteaux et en léger surplomb de la Juine. Actuellement, l'étalement urbain tend à gagner les coteaux à l'image des constructions qui longent la rue de la Tour de Pocancy et le lotissement du chemin des Plaquières.

Les lotissements pavillonnaires marquent de plus en plus le paysage de Janville-sur-Juine. Les programmes immobiliers, même si leur taille est moins importante ces derniers temps que dans les années 1960-1970, sont nombreux et modifient l'aspect de la commune. La multiplication des constructions tend ainsi à faire disparaître l'isolement du hameau de Gillevoisin par rapport au centre-bourg.

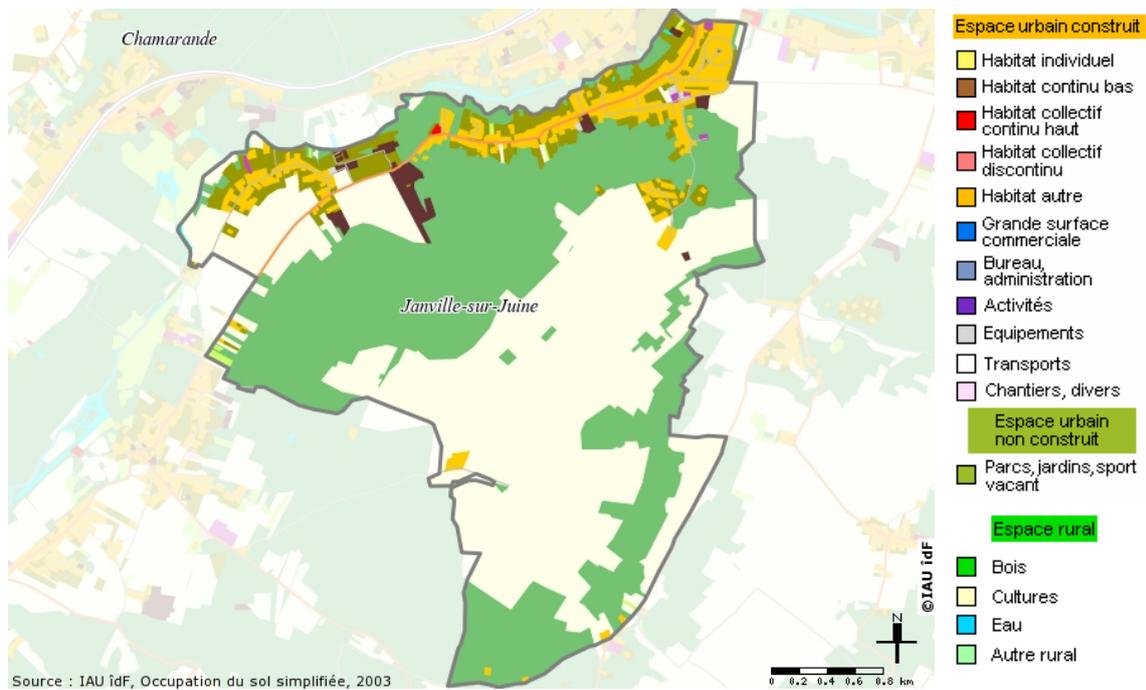


Photographie aérienne du lotissement des Gravier, dont les premiers pavillons datent du début des années 1960, situé dans le périmètre de protection du château du Mesnil Voisin (Bouray-sur-Juine), classé monument historique le 18 décembre 1980 © 2009 Tele Atlas

Le bâti antérieur à 1945 est diffus : les constructions sont ainsi relativement espacées les unes des autres le long de la Grande Rue. La municipalité tente actuellement de modifier sa politique de développement urbain par la multiplication des comblements de dents creuses.



Constructions neuves dans une dent creuse au 83, Grande Rue. La tendance actuelle pousse les promoteurs immobiliers à « habiller » les constructions récentes d'éléments de modénature : bandeaux horizontaux, bandeaux lissés, corniches et lucarnes. Cet effet esthétique, censé participer à la cohésion architecturale d'un territoire, est un leurre dans la mesure où les éléments de décor ne respectent pas les techniques traditionnelles et les matériaux locaux.



Mode d'occupation du sol (1999)

Le centre-bourg de Janville-sur-Juine a conservé certaines caractéristiques rurales : murs de clôture, bâtiments « ante-cadastres » alignés sur la rue pourvus de rares ouvertures...



Grande Rue

Le document ci-après réalisé en superposant la carte IGN des années 1970 (dossier de pré-inventaire) sur celle de 2005 permet d'avoir une bonne lisibilité de l'extension récente du bâti sur la commune de Janville-sur-Juine.

Page suivante : Evolution des emprises foncières entre les années 1970 et 2005

Légende :



Limites communales



Axes principaux



Axes secondaires



Emprises foncières sur le territoire de la commune dans les années 1970, d'après les cartes IGN contenues dans les dossiers de pré-inventaire

Cartes copyright IGN 1970-2005

4 – Evolution des paysages au cours du XX^e siècle

L'étude de la dynamique des paysages, grâce à la mise en parallèle de photographies prises à différentes époques, permet d'analyser les mécanismes et les facteurs de transformation des espaces ainsi que les rôles des différents acteurs qui en sont la cause afin d'orienter favorablement l'évolution des paysages (*Observatoire Photographique du Paysage*). L'utilisation de cet outil à l'échelle communale permet d'avoir une bonne idée de l'évolution urbaine et paysagère.

Les recherches effectuées au cours de l'étude n'ont pas permis de découvrir de points de vue de cartes postales susceptibles d'être mis en parallèle avec des points de vue actuels. En effet, nous n'avons trouvé que des cartes postales de la tour de Pocancy, inaccessible car située au centre d'une propriété privée boisée, ou une vue générale du village probablement prise depuis cette même tour.

II – CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES

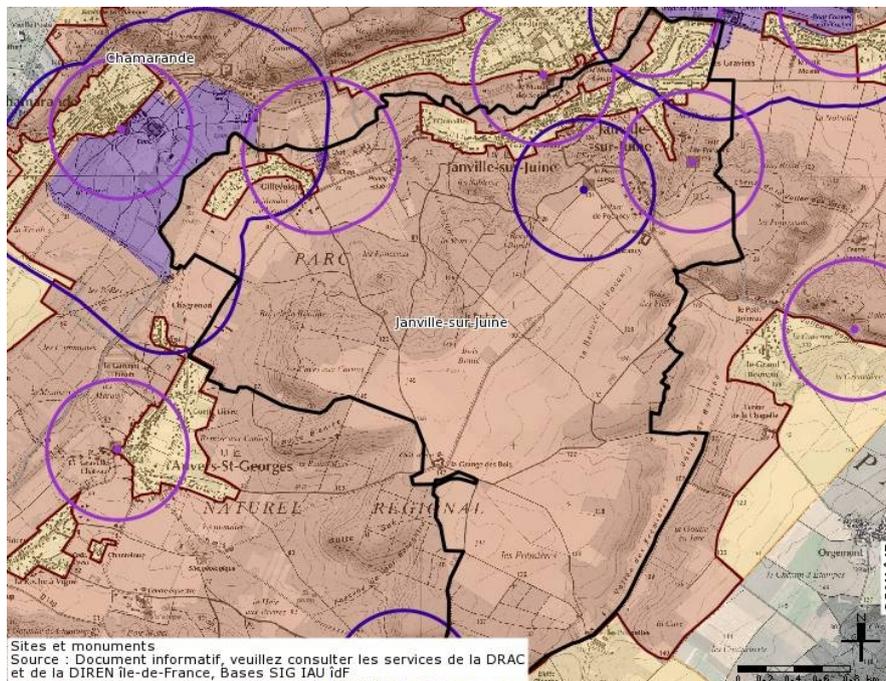
A - MONUMENTS HISTORIQUES ET SERVITUDES

Le territoire de la commune de Janville-sur-Juine compte deux édifices inscrits à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques (ISMH) et une mesure de classement au titre des monuments historiques (CMH) :

- Le château de Gillevoisin (ISMH1969)
- La tour de Pocancy (ISMH1947)
- Le dolmen de la Pierre Levée (CMH1949)

Le territoire communal est également soumis au périmètre de protection du château de Chamarande (CMH1981) et du pont de l'Hêtre (ISMH1926).

Enfin, l'ensemble du territoire communal est soumis au périmètre de protection du site de la vallée de la Juine. Le site classé est indiqué en marron sur la carte et le site inscrit en jaune.



Dolmen de la Pierre Levée

B - Familles architecturales dominantes dans la commune

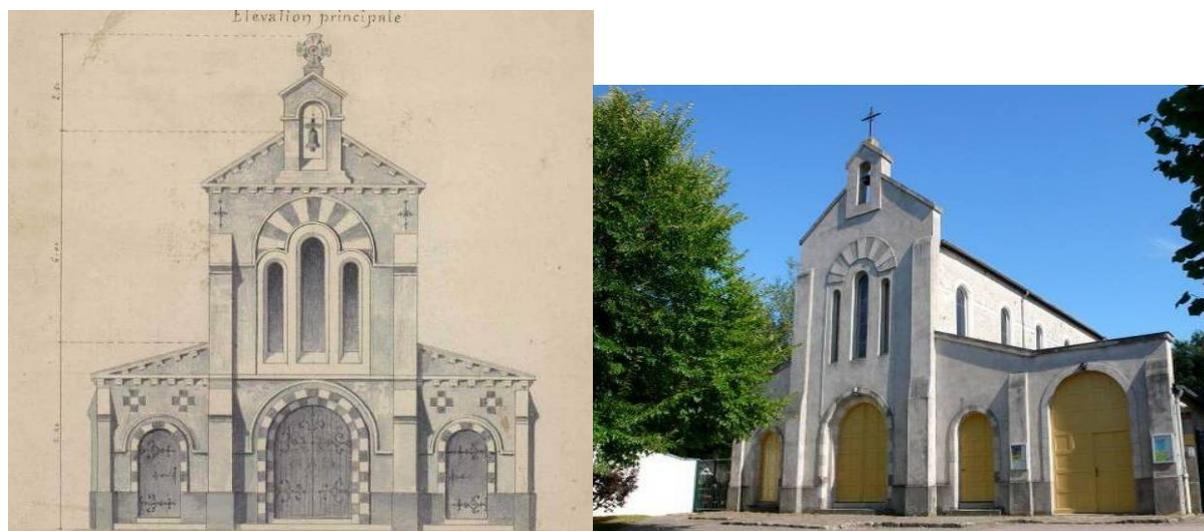
Récapitulatif du patrimoine recensé à Janville-sur-Juine :

	Inaccessible	Intéressant	Remarquable	Exceptionnel	Total
Habitat					
Fermes		17	2		19
Maisons rurales		15			15
Villas		11	1		12
Maisons de bourg		11			11
Châteaux		11			11
Cours communes		3	1		4
Maisons à boutique		2			2
Maison de vigneron		1			1
Château			1		1
Autre		1			1
Autre					
Lavoir		1			1
Moulin			1		1
Corps de garde		1			1
Eglise		1			1
Mairie-école		1			1
Monument aux morts		1			1
Tour		1			1
Croix		1			1
Total		79	6		85

La proportion d'édifices « ante-cadastres » recensés (trente-trois sur quatre-vingt-cinq) s'explique par le statut de Janville-sur-Juine au moment de l'établissement du cadastre napoléonien. En effet, le hameau était peu développé et ne comportait, par exemple, que très peu de maisons de bourg et de maisons à boutique. Le développement urbain ne s'intensifia qu'à partir de la fin du XIX^e siècle, au moment de l'indépendance de Janville-sur-Juine.

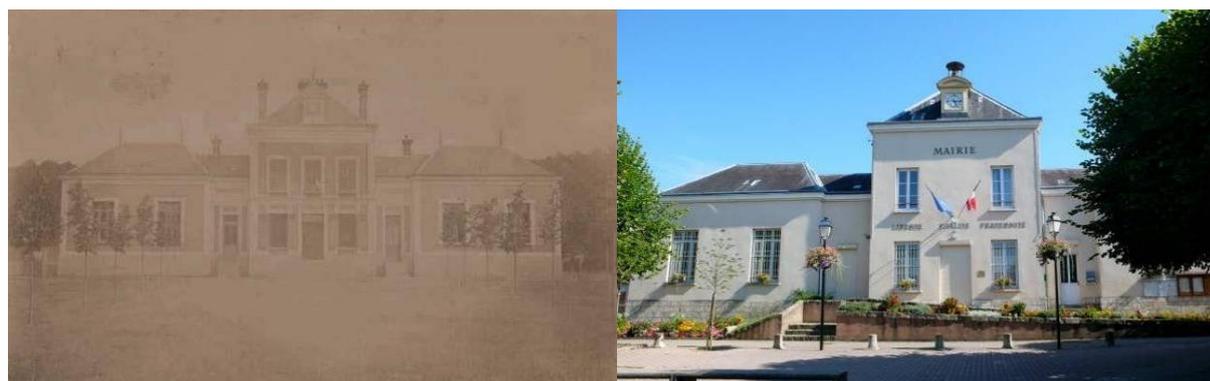
Les matériaux de construction les plus employés sur le territoire communal sont la meulière, le calcaire et le grès. Le grès est présent sous forme de blocs grossièrement équarris dans les chaînages d'angle des bâtiments ruraux.

La construction de la chapelle Notre-Dame-de-la-Nativité (JAN34) fut confiée à M. Rivière, entrepreneur à Janville-sur-Juine, à l'extrême fin du XIX^e siècle². Avant que la chapelle ne soit construite, les habitants de la commune se rendaient à l'office à Lardy, sur la rive opposée de la Juine.



Elévation de la chapelle extraite de la Monographie de l'Instituteur et photographie du même édifice prise au cours du mois d'août 2009. Il se peut que l'entrepreneur n'ait pas suivi à la lettre les détails architecturaux de l'élévation. On note en effet quelques différences entre l'élévation d'origine et l'état actuel du bâtiment : les éléments de modénature du fronton brisé surmonté d'un campanile ont disparu ou n'ont jamais existé (moulure et modillons), la croix en pierre sculptée coiffant le campanile a été remplacée par une croix latine...

La mairie-école de Janville-sur-Juine fut inaugurée le 10 septembre 1894, peu de temps après l'indépendance de la commune : la mairie était située dans le corps central, l'école de garçons dans l'aile de gauche et celle des filles dans l'aile de droite.



Photographie de la mairie-école extraite de la Monographie de l'Instituteur et photographie du même édifice prise au cours du mois d'août 2009. Les murs de l'édifice ont été recouverts d'un enduit au ciment (disparition des éléments de modénature) et les souches de cheminées ont disparu. Seul le fronton orné d'une horloge a été conservé.

² Monographie de l'Instituteur, p. 20-21.

- Fermes* : 19 édifices recensés
Remarquables : 2 (JAN02 et JAN04)

Sur les dix-neuf fermes recensées, douze sont, en partie ou dans leur intégralité, antérieures au cadastre napoléonien. La maçonnerie des murs des fermes janvilloises sont constitués de moellons de meulière et de calcaire. Les chaînages d'angle sont souvent consolidés à l'aide de blocs de grès grossièrement équarris. Janville-sur-Juine compte deux grandes fermes à cour fermée « ante-cadastre » isolées sur le plateau (JAN02 et JAN04).



JAN02 : la ferme de Pocancy est une grande ferme à cour fermée « ante-cadastre » à trois côtés bâtis. La grange située en fond de cour possède une porte charretière précédée d'un porche surmonté d'un pigeonnier.



JAN02 : partie du logis ayant été reprise au XIX^e siècle. La pente du toit en bâtière recouvert d'ardoises a été modifiée afin d'aménager les combles. On note également la présence d'une double lucarne à fronton trilobé et d'une modénature de briques caractéristique de la deuxième moitié du XIX^e siècle.



JAN04 : la ferme des Granges est une grande ferme à cour fermée « ante-cadastre » à quatre côtés bâtis. Elle possède un imposant logis à un étage carré.



JAN04 : grange dont les murs sont renforcés par des contreforts en blocs de grès grossièrement équarris.



JAN60 (122, Grande Rue) : seul le bâtiment dont le pignon est aligné sur la rue est « ante-cadastre ». La ferme fut agrandie au cours du XIX^e siècle et par l'ajout d'un retour en « L » sur le bâtiment d'origine et d'une petite annexe sur rue.



JAN80 (43, Grande Rue) fut construite au cours du XIX^e siècle selon un plan en « L ». Elle est constituée d'un logis à un étage carré prolongé par une annexe agricole. On note également la présence d'une annexe en retour avec une toiture plus basse.

- Maisons rurales* : 15 édifices recensés
Sur les quinze maisons rurales recensées, sept sont, en partie ou dans leur intégralité, antérieures au cadastre napoléonien.



A l'origine, JAN09 (35, rue de Janville), située dans le hameau de Gillevoisin, était une maison rurale de type « bloc à terre ». Une petite annexe agricole, située à droite de la photographie, fut par la suite construite au cours du XX^e siècle.



JAN78 (49, Grande Rue) est une maison rurale de type « bloc à terre » datant du XIX^e siècle. La façade gouttereau a récemment été recouverte d'un enduit au ciment.

- Villas* : 12 édifices recensés

Remarquable : 1 (JAN38)

Sur les quinze villas recensées, huit ont été construites au cours du XIX^e siècle et trois au cours de la première moitié du XX^e siècle. Seule une villa est présente sur le cadastre napoléonien.



JAN17 (31, rue d'Auvers) fut construite par l'architecte E. Martin au cours de la première moitié du XX^e siècle. Elle est construite en calcaire selon un plan en « L ». Elle possède un toit à demi-croupe dont le débord de toit est supporté par des aisseliers.

JAN38 (11, Grande Rue) est une construction de la fin du XIX^e siècle. Elle possède un étage carré surmonté d'un étage de combles aménagés. La modénature de briques est soignée.





JAN39 (7, Grande Rue) est une villa « ante-cadastre ». Cette construction occupe toute la largeur de sa parcelle et est mitoyenne sur l'un de ses côtés. Il pourrait donc également s'agir d'une maison de bourg en retrait. Le soin apporté à la clôture en fer forgé laisse cependant supposer qu'il s'agit d'une villa.

- Maisons de bourg* : 11 édifices recensés

Sur les onze maisons de bourg recensées, quatre sont antérieures au cadastre napoléonien. Les murs des maisons de bourg janvilloises sont majoritairement recouverts d'enduit (sept sur onze bâtiments recensés). Les maisons de bourg sont implantées en centre-bourg, le long de la Grande Rue.



JAN28 (30, Grande Rue) est une maison de bourg « ante-cadastre » dont les murs sont recouverts d'enduit au ciment.



JAN59 (118, Grande Rue) fut construite au cours du XIX^e siècle. Les encadrements de baies de cette étroite maison de bourg sont soulignés par des bandeaux lissés.

- Pavillons* : 11 édifices recensés

Les pavillons janvillois ne présentent pas de caractéristiques particulières. Ils sont majoritairement construits selon un modèle standard (façade antérieure située dans le mur pignon). Certains possèdent des éléments de décor. Les pavillons sont répartis sur l'ensemble du territoire.



JAN06 (1, rue de Chagrenon) est situé dans le hameau de Gillevoisin. Le bâtiment est construit selon un modèle standard. Les encadrements de baies sont soulignés par des bandeaux lissés.



JAN84 (20, rue des Cajettes) fut construite par l'architecte Georges Joly. La façade antérieure est placée dans le mur gouttereau. Les murs sont enduits et ornés d'une modénature de briques.

Château de Gillevoisin

Les façades et toitures du château neuf, des communs ainsi que de la chapelle et du pavillon de garde situés de part et d'autre de l'entrée sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis le 13 février 1969.

Construits autour d'un plan en « U », les bâtiments du château ont été construits à des époques différentes. Les communs sont les constructions les plus anciennes. Le bâtiment central date de la première moitié du XVII^e siècle. L'avant-corps en briques et pierre du bâtiment central date de 1898. Le château possède également une chapelle dont la construction remonte au XV^e siècle. La chapelle fut remaniée à plusieurs reprises, notamment le 28 juillet 1626 et le 3 juillet 1864 (inscriptions).



JAN12 : à gauche, une partie des communs ; en arrière-plan, le bâtiment central à avant-corps central en briques et pierre.



JAN12 : Chapelle Saint-Nicolas ornée d'un fronton-pignon cintré

Le territoire communal comprend également la tour de Pocancy construite par le propriétaire du château du Mesnil Voisin au cours de la première moitié du XVIII^e siècle. Celui-ci aurait fait édifier cette tour en forme de belvédère afin de pouvoir surveiller l'étendue de ses vastes propriétés³. Cette tour, qui fut construite en bord de coteaux, est située dans l'axe de l'allée arborée du château du Mesnil-Voisin.

Par ailleurs, cette tour servit de point de repère pour l'élaboration de la carte de Cassini.



Carte postale, datant de la première moitié du XX^e siècle, sur laquelle on distingue la tour de Pocancy.

Enfin, il convient également de mentionner le moulin de Goujon qui possède toujours sa roue à aubes en bois. Les emprises au sol des bâtiments qui composent cet ensemble pré-industriel sont indiquées sur le cadastre napoléonien. Les murs des bâtiments sont construits en moellons de meulière, de calcaire et grès et renforcés par des chaînages d'angle en blocs de grès grossièrement équarris.



JAN72

³ *Ibid*, p. 14.

C – Etat général du patrimoine

Janville-sur-Juine est riche d'un point de vue patrimonial. Si l'on excepte le patrimoine protégé qui présente d'un point de vue de l'histoire ou de l'art un intérêt public incontestable, la commune possède des éléments patrimoniaux remarquables auxquels il convient de prêter la plus grande attention en raison de leur fragilité qui tient à leur appartenance à la famille du patrimoine ordinaire.

En effet, le patrimoine ordinaire qui, par définition, évolue au gré des modes et de ses occupants, a souffert de nombreuses dénaturations. Au cours du recensement, nous avons relevé soixante-trois bâtiments dénaturés. Les bâtiments agricoles sont particulièrement touchés par ce phénomène.



Cour commune ou ferme située au 3, rue d'Auvers-Saint-Georges



Villa située au 121, Grande Rue

GLOSSAIRE

- **cour commune** : forme spatiale d'organisation communautaire comprenant plusieurs maisons mitoyennes qui abritaient les paysans, ou manouvriers, louant leurs bras aux grands fermiers tout en exploitant pour eux de petits lopins et notamment de la vigne. La cour commune comprend fréquemment un puits.
- **ferme** :
 - ferme à cour fermée : implantée dans les villages ou isolée en plein champ, la ferme à cour fermée comprend plusieurs bâtiments, logis et annexes, disposés de manière à former les côtés d'un espace central fermé. Le contraste est fort entre les murs extérieurs, aveugles ou percés de rares ouvertures, et la cour intérieure dans laquelle s'ouvrent porche, auvents, clapiers, portes et fenêtres. La ferme à cour fermée possède, lorsqu'elle est implantée en plein champ, certaines caractéristiques défensives (ouvertures type meurtrières, murs, douves...). En dehors de la vaste cour centrale, on peut trouver un ou plusieurs jardins entourés de hauts murs de pierre ainsi que des vergers. Les bâtiments sont souvent homogènes, résultat d'une implantation ancienne.
La ferme à cour fermée se distingue par la présence d'éléments architecturaux forts : porte charretière monumentale, douves, pédiluve, abreuvoir, cour pavée et pigeonnier ou colombier selon les cas.
 - petite ferme : il existe également des fermes de plus petite dimension comprenant plusieurs bâtiments, logis et annexes agricoles, autour d'un espace central fermé, mais qui ne possèdent pas les éléments architecturaux cités précédemment.
- **immeuble** : édifice divisé lors de la construction en appartements pour plusieurs particuliers.
- **maison à boutique** : la maison à boutique est une maison de bourg possédant un espace dédié au commerce.
- **maison de bourg** : bâtiment, le plus souvent à un étage carré, aligné sur la rue et mitoyen sur les deux côtés. Une maison de bourg occupe la totalité de la largeur de la parcelle qu'elle occupe. On trouve généralement des cours et/ou des jardins à l'arrière des maisons. Les maisons de bourg, lorsqu'elles forment un front bâti continu en centre-bourg, sont un élément constitutif du paysage urbain.
- **maison de notable** : vaste demeure, comprenant cinq travées et au minimum un étage carré, située, la plupart du temps, au milieu d'une grande parcelle. La maison de notable possède généralement un décor soigné (modénature, ferronnerie, céramique...).
- **maison rurale** : la maison rurale se définit comme un bâtiment de taille modeste dont le rez-de-chaussée est réservé à l'habitation tandis que les combles et, lorsqu'ils existent, les bâtiments annexes sont destinés aux activités agricoles. En fonction de la distribution et de l'implantation des bâtiments, on peut distinguer trois grandes variantes au sein de cette typologie :

- maison rurale constituée d'un bâtiment unique abritant le logis au rez-de-chaussée et les activités agricoles dans les combles (maison-bloc à terre).
- maison rurale dont les annexes agricoles sont situées dans le prolongement du logis.
- maison rurale dont le logis et les annexes agricoles sont indépendants. Les bâtiments secondaires, destinées à abriter des animaux ou des outils, sont alors placés en héberge, libérant ainsi une cour centrale.

Lorsqu'une maison rurale comporte des bâtiments annexes, elle se distingue de la ferme au niveau de la taille et de l'importance des annexes. La typologie maison rurale concerne donc les unités dans lesquelles les annexes agricoles sont moins importantes que le logis.

- **modénature** : ensemble des éléments d'ornements (moulure, corniche, décor de briques...) relevés sur un bâtiment.
- **moulin** : édifice comportant des installations techniques permettant de broyer, piler, pulvériser, battre ou presser des matières premières ou des produits. La force motrice est transformée en mouvement actionnant les machines.
- **pavillon** : habitat privé généralement composé d'un étage de combles aménagé et de moins de trois travées. Le pavillon correspond à une forme d'habitat dont la diffusion s'est largement développée à partir du 1^{er} quart du XX^e siècle.
- **patrimoine ordinaire** : ensemble des constructions, habitées et/ou liées à la collectivité, formant l'essentiel du bâti des villes et bourgs et qui forgent le paysage et l'identité d'un territoire. Cette notion comprend donc l'habitat privé mais également le patrimoine vernaculaire.
- **patrimoine vernaculaire** : ensemble des constructions ayant eu, dans le passé, un usage dans la vie de tous les jours (puits, lavoirs, fontaines, croix de chemin, bornes historiques...).
- **pédiluve** : mare possédant un accès en pente douce, située à proximité d'une ferme, et servant à faire boire les bêtes ou à les rafraîchir (notamment les sabots). Un pédiluve peut être délimité par des murs de maçonnerie et ses abords sont parfois couverts de pavés pour éviter la boue.
- **villa** : la villa, dont le développement est lié à celui de la villégiature, est située en milieu de parcelle et se distingue de la maison de notable par sa taille. Elle dispose d'un étage carré et comprend trois travées. La villa possède généralement un décor soigné (modénature, ferronnerie, céramique...).



Le territoire d'étude du diagnostic patrimonial du Centre-Essonne est situé en zone périurbaine (cantons de Brétigny-sur-Orge, Etréchy et Mennecy). Soumis à l'influence directe de l'agglomération parisienne, ce territoire est susceptible d'être significativement touché par les processus enclenchés par cette proximité.

L'urbanisation constatée dans la partie septentrionale du département s'étend ainsi aux communes rurales, situées plus au sud, dans lesquelles on assiste à une transformation importante du « patrimoine ordinaire » et à une extension considérable du bâti par le lotissement d'anciens domaines et de terres agricoles.

Ce diagnostic, qui constitue un nouvel outil méthodologique, a pour objectif de mettre en place des stratégies de gestion et d'aménagement territorial par le biais d'une meilleure prise en compte du patrimoine culturel dans les documents d'urbanisme.

Enfin, ce diagnostic doit permettre de fonder le choix d'une aire géographique plus précise pour la conduite d'un inventaire topographique du patrimoine culturel.